



**SECTION SPORTIVE
FILIERE ARBITRAGE
DU LYCEE JEAN MONNET**



**Section Sportive Filière Arbitrage
Lycée Jean Monnet Strasbourg**

**Lycée Jean Monnet - Strasbourg
CS 20240 67028 Strasbourg Cedex**

LES OBJECTIFS

LE RECRUTEMENT

La réussite scolaire et l'épanouissement de votre enfant en réalisant sa passion sportive :

- Permettre à des élèves sérieux de poursuivre leurs études secondaires et les placer dans des conditions optimales de réussite scolaire tout en y ajoutant une formation théorique et pratique d'arbitre de football
- Suivre un cursus de formation « football » commun avec les joueurs de la section foot
- Améliorer le niveau arbitral pour atteindre l'élite régionale en jeune
- Prétendre au concours de :
« JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION »

Il se fait sur 3 critères : le dossier scolaire, le niveau physique et technique (tests et jeux) et l'aptitude physique (certificat médical).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- les 2 derniers bulletins,
- le certificat médical d'aptitude à la pratique du football (datant de moins de 3 mois),
- 2 timbres autocollants à validité permanente
- la fiche de renseignements signée par le représentant légal de l'élève.
-

Il est à adresser pour le **mardi 31 mars 2020** au :

**LYCEE JEAN MONNET
2 place Albert Schweitzer
CS 20240
67028 STRASBOURG CEDEX**

Le concours d'entrée (évaluation athlétique, entretien et évaluation en jeu) aura lieu le:

- **Lundi 4 mai 2020 de 9h00 à 17h00**
- Lieu : A.S. Musau , rue du Corps de Garde 67100 STRASBOURG (une convocation suivra)

LE FONCTIONNEMENT

L'ARBITRAGE

LA SCOLARITE

- 3 à 4 entraînements par semaine
- Une formation spécifique arbitrage s'articulant autour de :
 - la préparation athlétique
 - la préparation théorique et aux règlements
 - la préparation technique et pratique
 - l'arbitrage de rencontres avec analyse de prestation
- Encadrement :
 - Thierry Brand, Professeurs EPS et DES
 - Nicolas Demuth, Professeurs EPS et DES
 - Matthieu Lombard, Conseiller Technique en Arbitrage
- Suivi médical : 2 contrôles médicaux annuels.
- Adhésion obligatoire à l'association sportive du lycée pour participer aux compétitions

- Elle est identique à celle de tous les autres lycéens (disciplines et nombre d'heures) ; l'emploi du temps inclut les horaires de pratique arbitrage en établissement.
- Les contraintes liées aux horaires d'entraînement seront prioritaires sur les choix d'enseignement de spécialité.
- Incompatibilité avec : ABIBAC, Section européenne et enseignements optionnels.
- Demi-pension et internat possibles

LYCEE JEAN MONNET – 2 place Albert Schweitzer – CS 20240 – 67028 STRASBOURG

CEDEX Tél. : 03 88 31 95 60 Courriel : ce.0670078w@ac-strasbourg.fr

RENSEIGNEMENTS : Ligue du Grand Est de Football – Matthieu LOMBARD – C.T.A.

Tél : 03 88 27 95 91 ou Courriel : m.lombard@lgef.fff.fr